

**Compte rendu du conseil d'école élémentaire La Fontaine
le vendredi 7 Juin 2013.**

En présence :

Des enseignants de l'école : Mmes Guidoux, Lachot, Lacroix, Mulot, Rochet et Mrs. Bertel, Da Silva, Dewitte, Laurini, Loyer (directeur de l'école)

Du Maire de Wissous, M. Roy-Chevalier

De la coordinatrice de l'accueil de loisirs, Mme Clavel

Des représentants des parents d'élèves : Mmes Desjonqueres, Douss, Rénier, Msaddak, Bourgeois-Joets, Guillotte, M. Renault

Etaient Absents et excusés :

Mme Alzon : la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires

Mme Petit : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Nowicki : DDEN

Mme Boin-Aurey : enseignante

1 Structure prévisionnelle 2013-2014

· Effectifs :

L'équipe enseignante souhaite joindre au compte rendu le courrier envoyé à M. le Maire concernant la hausse des effectifs depuis plusieurs années et regrette le manque d'anticipation de cette situation. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, il leur est inconcevable d'intégrer une classe de maternelle en élémentaire, ni de supprimer la BCD et la salle informatique.

Voici la déclaration des enseignants :

Wissous le 7 juin 2013,

Monsieur le Maire,

Depuis plus d'une dizaine d'années, nous constatons une hausse régulière des effectifs prévisible par rapport à la construction des nouveaux logements. Nous regrettons que les diverses municipalités n'aient pas anticipé cette situation en prévoyant l'agrandissement des écoles actuelles ou bien la création d'une nouvelle école. A la rentrée de septembre 2013, il nous paraît inconcevable, pour des raisons de sécurité et d'organisation, d'intégrer une classe maternelle en élémentaire. D'autant plus qu'au vu des effectifs, dès septembre 2013 ou au plus tard septembre 2014, il y aura une ouverture en élémentaire La Fontaine . Nous ne souhaitons voir ni la BCD, ni la salle informatique disparaître ; leur utilité est avérée par notre ministère de tutelle. Nous alertons parents d'élèves et mairie sur ces difficultés.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire La Fontaine.

Il faut savoir qu'à ce jour l'école est, elle aussi, proche d'une ouverture de classe (il manque 6 élèves). M. le Maire est conscient de toutes ces préoccupations, une étude avait été effectuée en 2009 par un programmiste pour un agrandissement possible sur l'école La Fontaine mais elle ne s'est pas révélée concluante.

La mairie fait le choix d'optimiser les locaux actuels et étudie les diverses possibilités sur tous les établissements scolaires de la ville. (Sachant que ce n'est ni satisfaisant pour les élèves, ni pour les enseignants)

· Structure d'école pour la rentrée 2013 :

Actuellement il y a 266 inscrits sur l'école (à ce jour 3 nouveaux se sont présentés) :

Il y aura donc 61 CP, 55 CE1, 58 CE2, 52 CM1, 40 CM2.

A ce jour la répartition est prévue comme cela :

2 CP de 25 /26, 2 CE1 de 28/27, 2 CE2 de 29 élèves chacun, 2 CM1 de 26 élèves, 1 CM2 de 27 et un CP/ CM2 de 10/13.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
61	55	58	52	40
26+25+10/13	28+27	29+29	26+26	27

· **Mouvement du personnel :**

L'équipe enseignante sera la même à la rentrée prochaine, seule Mme Rochet (remplaçante de la décharge de M .Loyer) va être mutée, elle sera donc remplacée mais à ce jour, nous ne savons pas par qui.

· **Nouvelle circonscription :**

La ville de Wissous va changer de circonscription, elle ne dépendra plus de celle de Massy. Une nouvelle va être créée avec les communes de Paray Vieille Poste et d'Athis-Mons. Il y aura donc une nouvelle inspectrice de l'éducation nationale, un nouveau RASED, un médecin scolaire, des conseillers pédagogiques

2 Réforme des rythmes scolaires :

M. le Maire ne veut pas trop se prononcer sur le sujet sachant qu'il y a une réunion le 12 Juin en mairie à 19 H. Il faut savoir que 50 % des familles a répondu, le retour des associations sur le questionnaire a été moindre. Dans les 50 % des familles ayant répondues 80 % sont pour l'école le mercredi contre 20 % pour le samedi. Un article est paru dans le Wissous Mag du mois de mai.

Les enseignants sont partagés à égalité entre le mercredi et le samedi.

3 Les différents projets de La Fontaine.

· **Classe de découverte :**

La classe de découverte s'est très bien passée au château de Mourmelons à Nogent-le-Roi près de Chaudon (28). Elle a eu lieu du 3 au 7 juin sur le thème du cirque.

Les enfants ont pu s'essayer à la boule, au rouleau américain, au jonglage, au diabolo, au cerceau, au clown, au fil de fer...Il y a eu certaines révélations chez certains enfants plutôt « timides ».

· **Stage poney du 27 mai au 3 juin :** il a été financé par les actions bénévoles de la caisse des écoles et a eu lieu à Verrières Le Buisson.

Il s'est bien passé malgré le mauvais temps et le froid. Le centre équestre était muni de 2 manèges couverts, les animatrices et les locaux étaient bien. Les enfants ont adoré, ils ont eu un bon contact avec les poneys. Ils ont appris tout l'univers du poney (nourritures, soins ...)

La participation est de 161.23 euros par famille et 161.23 euros pour la mairie, pour un élève.

Il y a déjà des projets de classes de découvertes pour l'année prochaine que les professeurs sont entrain de peaufiner. (Ex : classe de neige dans les Vosges).

TOUS LES PARENTS SONT INVITES A FAIRE UN DON A LA CAISSE DES ECOLES POUR PERMETTRE A D'AUTRES CLASSES DE REALISER D'AUSSI BEAUX PROJETS CHOISIS ET ORGANISES PAR LES PROFESSEURS.

· **Bilan sur les sorties scolaires de fin d'année :**

Le 4 Juin les CE2 sont allés à Provins.

Le 18 Juin aura lieu le spectacle de théâtre des élèves de M. Laurini CE2 et ceux de Mme Guidoux CM1-CM2.

Le 20 Juin les CM1 de M. Da Silva et les CE1 de M. Dewitte iront à la Mer de Sable.

Le 28 Juin les élèves de Mmes Guidoux CM1-CM2, Mulot CM2, Boin CE1 et M. Loyer iront sur Paris visiter l'aquarium et faire une promenade en bateau mouche. Ces sorties sont financées par la coopérative et le transport est pris en charge par la commune.

Les 2 CP doivent rechercher une autre sortie car l'accrobranche est interdit par la directrice académique du 77 et le site se trouve dans ce département.

Il en est de même pour la sortie offerte au CM2 par la caisse des écoles.

4 Evaluations nationales CE1 et CM2 :

· Evolution du dispositif :

Comme l'a annoncé le Ministre, la présente année scolaire est une année de transition dans l'attente de la réorganisation des cycles d'enseignement et de la mise en place de nouveaux dispositifs d'évaluations nationales à partir de 2014. Le ministère a adressé aux écoles des documents permettant de procéder à l'évaluation des élèves en fin de CE1 et en fin de CM2. Ces évaluations sont des outils pédagogiques, à utiliser librement par les maîtres. Ils sont destinés à aider les équipes d'école dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir les élèves.

Les évaluations ne sont plus obligatoires, les documents sont donnés par l'inspection académique mais il n'y a plus de remontée nationale. L'équipe enseignante s'en sert comme outil pédagogique.

Elle n'est pas obligée de les faire passer. Les dates conseillées par la Directrice Académique sont entre le 3 et le 14 juin 2013.

5 Vols dans l'établissement :

Le mardi 23 avril 2013, l'école a subi un vol d'ordinateur portable VPI et de cartable d'enfant par un individu qui s'était introduit clandestinement dans l'établissement, une plainte a été déposée au commissariat. L'établissement a été fouillé mais rien n'a été retrouvé.

Il y a eu aussi le vol d'un appareil photo acheté l'année dernière ainsi qu'une relieuse et divers petits objets.

6 Fête de l'école :

Elle aura lieu le mardi 25 juin à partir de 18h30.

Le matériel nécessaire pour la fête de l'école a été commandé. Une demande d'installation des barnums à partir de 15h30 a été envoyée en mairie. Les billets seront en vente à partir du vendredi 14 Juin au même tarif que l'année dernière :

3 euros le repas : salade/frites + merguez/chipolatas

1.50 euros le ticket de tombola, 1 euro à partir de 5

1 euro le ticket carte jeux

50 centimes le ticket de buvette/gâteau.

Une demande de confections de salades composées sera demandée aux parents s'ils le peuvent.

L'équipe réitère sa demande d'aide aux parents pour tenir un stand jeux 30 min ou la buvette ou le stand barbecue ou les frites.

7 Travaux suggérés :

Les salles du 2^{ème} étage vont être refaites entièrement : peinture, sol. Les enseignants demandent s'ils auront le choix des couleurs, M. Le Maire dit de se rapprocher du responsable du service technique pour avoir un nuancier de couleur. Les cartons sont arrivés à l'école afin de vider les classes ainsi que la salle informatique et la BCD afin que le service technique libère les salles. Des armoires blindées en salle informatique sont très dures à ouvrir.

Les parents d'élèves proposent leur aide pour déménager la BCD.

Des bouches d'aération sont à nettoyer (dépôt sur les tables des enfants), un point sur le ménage va être fait.

Dans l'algéco, des vitres sont cassées ainsi que des stores.

Question spécifique :

Une question pour Mme Clavel concernant l'utilisation de la salle du préfabriqué sur le temps du cantine. Les enfants nous rapportent que des grandes font de la danse dedans et que de ce fait la salle n'est plus accessible par les autres enfants.

Mme Clavel nous dit qu'en effet il y a une activité hip hop qui prend une partie de la salle mais pas tout. Que depuis quelque temps même les plus petits peuvent danser avec elles. Que depuis que le temps est meilleur les filles dansent sous le préau.

Fin de séance : 20h.

Secrétaire de séance : Mme Guillotte.

Représentant FCPE :

Représentant PEEP :

Mairie :

Directeur :